Publié sur ***Squiggle*** (http://www.squiggle.be)

La règle « 3-6-9-12 » relayée par l?Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA)

par Serge Tisseron [1] le dimanche, janvier 22, 2012

Les écrans sont d'extraordinaires supports de divertissement et d'éducation... mais à condition de les découvri au bon moment et dans de bonnes conditions. C'est pourquoi j?ai proposé en 2008 la règle « 3-6-9-12 »pour guider les parents sur ce chemin. Or depuis 2011, cette règle est relayée par l?AFPA qui la diffuse largement. Mais qu?est ce que l?AFPA ? Une association nationale française regroupant plus de 1600 pédiatres, soit plus de 60 % des pédiatres d?exercice ambulatoire (médecine de l?enfant en dehors de l?hôpital : pédiatres libéra pédiatres travaillant en Protection Maternelle Infantile ou en institutions). Elle est engagée dans le Collège National De la Pédiatrie (CNDP) aux côtés de six autres communautés pédiatriques. Ses différentes missions vis-à-vis sont à développer les actions de formation continue, élaborer une réflexion sur les programmes et les moyens de cette formation, promouvoir la recherche médicale dans le domaine de la Pédiatrie Ambulatoire, réaliser des actions et des programmes de pédiatrie humanitaire. Elle sert de lien entre la pédiatrie ambulatoire (pédiatrie de ville), et les autres modes d?exercice de la pédiatrie, favorise la collaboration avec les sociétés étrangères de pédiatrie ambulatoire et représente les pédiatres de ville dans les sociétés savantes, auprès des organismes d formation continue et de recherche, et auprès des autorités administratives.

C?est donc une étape importante dans notre effort de sensibiliser les parents à la nécessité de prévenir les abus et les mésusages des écrans.

Mais que signifie au juste la règle « 3-6-9-12 » ? Rappelons la brièvement

1. Pas d?écran avant 3 ans, ou tout au moins les éviter le plus possible

Parce que de nombreux travaux montrent que l?enfant de moins de trois ans ne gagne rien à la fréquentation des écrans (1) .

2. Pas de console de jeu portable avant 6 ans

Aussitôt que les jeux numériques sont introduits dans la vie de l?enfant, ils accaparent toute son attention, et cela se fait évidemment aux dépens de ses autres activités. En outre, avant que l?enfant ne sache lire, les seuls jeux possibles sont sensori moteurs et basés sur la stéréotypie motrice (2) .

3. Pas d?Internet avant 9 ans, et Internet accompagné jusqu?à l?entrée en collège

L'accompagnement des parents sur Internet n?est pas seulement destiné à éviter que l'enfant y soit confront des images difficilement supportables. Il doit lui permettre d'intégrer trois règles essentielles : tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public, tout ce que l'on y met y restera éternellement, et tout ce que l'on y trouve est sujet à caution parce qu?il est impossible de savoir si c?est vrai ou si c'est faux.

4? Internet seul à partir de 12 ans, avec prudence

Là encore, un accompagnement des parents est nécessaire. Il faut définir avec l?enfant des règles d'usage, convenir d'horaires prédéfinis de navigation, mettre en place un contrôle parental...

5. Une règle nécessaire, mais pas suffisante

Enfin, si la règle « 3-6-9-12 » est nécessaire, elle n?est pas suffisante à elle seule. Cadrer le temps d?écran, e cela à tout âge, est essentiel. Entre 3 et 5 ans notamment, les enfants n'ont rien à gagner à passer plus d?une heure

par jour devant un écran. Par ailleurs, ils doivent bénéficier d?une éducation qui leur permette de comprendre les conditions de production des divers médias et leurs modèles économiques. C?est le rôle de l?institution scolaire de les leur donner.
Les écrans doivent être encadrés dès l?enfance et l?enfant éduqué aux médias. La règle « 3-6-9-12 » est une majeure de ce dispositif, mais une pièce seulement.

(1) Voir à ce sujet Tisseron S., ***Les dangers de la télé pour les bébés***, 2009, Toulouse : Eres.

(2) Voir à ce sujet Tisseron S., ***Qui a peur des jeux vidéo ?***, 2008, Paris : Albin Michel (en collaboration avec Isabelle Gravillon).

Lien vers les recommandations complètes de l?AFPA :
http://www.anpaa.asso.fr/lanpaa/actualites/128-relations-jeunes-medias-i... *[2]*

Subscriptions (2)
Posts of type Billet de blog
Posts by Serge Tisseron

©www.squiggle.be | Login | Monitoring internetVista®

URL source: http://www.squiggle.be/serge-tisseron/la-r%C3%A8gle-%C2%AB-3-6-9-12-%C2%BB-relay%C3%A9e-par-l%E2%80%99association-fran%C3%A7aise-de-p%C3%A9diatrie-ambulatoire-af

Liens:
[1] http://www.squiggle.be/users/serge-tisseron
[2] http://www.anpaa.asso.fr/lanpaa/actualites/128-relations-jeunes-medias-images-les-conseils-de-lassociation-francaise-de-pediatrie-ambulatoire